

# Chapitre 1

## Après Jacques-Cartier

### Les origines de Sainte-Eulalie

En 1532, Jean Le Veneur, abbé du Mont-Saint-Michel présente Jacques Cartier au roi François 1er. Il suggère fortement au souverain d'envoyer Jacques Cartier en mission pour découvrir le Nouveau Monde.

Quand Jacques Cartier a mis le pied à terre à Gaspé en 1534, il ne se doutait pas qu'il foulait le sol de ce qui allait devenir l'un des plus beaux continents de la planète. Il est à noter que Cartier est considéré comme le découvreur du Canada de par sa mission officielle, mais c'est connu, il n'est pas le premier français à frayer dans le Saint-Laurent. Dans les années 1525-1530, les Basques venaient faire la pêche dans l'estuaire jusqu'au Saguenay.

En France c'est le régime seigneurial et c'est naturellement ce mode d'administration qui s'implantera dans la Nouvelle-France. Par ce régime, le gouvernement octroie des colonies aux personnes importantes, particulièrement à celles qui se sont distinguées dans la défense de la mère-patrie. Ces étendues de terre sont concédées à ceux (les censitaires) qui paraissent eux-mêmes capables de créer des centres de population et de développer les colonies qui leur ont été concédées.

C'est ce qu'il est convenu d'appeler le système français.

Ce régime prévaudra, en principe, jusqu'au Traité de Paris signé le 10 juin 1763 par lequel la France cède le Canada à l'Angleterre. Cependant, c'est le 18 décembre 1854 que disparaît officiellement le régime seigneurial alors que le Parlement du Canada Uni abolit les titres de seigneurs et censitaires.

Désormais, c'est le système anglais ou système des **cantons**. Et la future paroisse de Sainte-Eulalie allait faire partie du canton d'Aston.

C'est le gouverneur Dorchester qui a fait les premiers arpentages dans nos cantons et qui leur a donné les noms qu'ils portent encore aujourd'hui. Ces appellations sont souvent celles d'hommes de la noblesse anglaise ou encore de provinces ou villes d'Angleterre. On donnait ces appellations afin d'inciter les immigrants anglais à venir s'y établir en voulant leur donner l'impression qu'ils venaient dans leur pays. Ce n'était pas faux au fond puisque le Canada appartenait littéralement à l'Angleterre.

Mentionnons l'origine des appellations des cantons de la région :

<b>Aston</b>	Ville du Lancashire en Angleterre appelée Aston Manor.
<b>Bulstrode</b>	Nom d'un général anglais, Richard Bulstrode.
<b>Horton</b>	Nom d'un membre des Communes d'Angleterre, Wilmot Horton qui s'occupa de l'immigration dans notre pays.
<b>Maddington</b>	Village du comté de Wilt en Angleterre.
<b>Wendover</b>	Ville du comté de Bucks en Angleterre.
<b>Shipton</b>	Canton d'Angleterre.

M. Donat Tourigny, instituteur, fils du fondateur M. Noé Tourigny, a publié en 1931 un fascicule sur les origines de la paroisse. Par contre, il avait écrit près de deux-cents pages sur l'histoire de la paroisse sans les publier. Ces écrits sont demeurés intacts jusqu'à nos jours et constituent une source des plus crédibles de notre passé.

Dans les prochaines pages, nous emprunterons quelques notes à ces écrits ou encore citerons in extenso quelques paragraphes qui nous apparaissent particulièrement importants.

Dans sa monographie sur Sainte-Eulalie, M. Donat Tourigny écrit :  
« C'est ainsi, dans le but d'amener des immigrants anglais, que le gouverneur Craig fit ouvrir le « Chemin Craig » qui part des environs de Lévis, passe à

*travers les Cantons de l'Est, Inverness, Halifax, Chester et Tingwick et se termine dans le Canton de Shipton sur la rivière Saint-François.*

*En 1830, Lord Aylmer, gouverneur général du Canada, fit savoir à Londres qu'il fallait placer un demi-million d'émigrants sur les terres du Bas-Canada et qu'alors, la province aurait une chance de devenir anglaise, ce qu'on n'avait pas encore pu faire.*

*Cette même année, il se forma à Londres une compagnie pour la colonisation des Cantons de l'Est et un bon nombre d'Anglais arrivèrent au pays.*

*Comme les influences du moment étaient en faveur des Anglais, beaucoup des nôtres immigrèrent aux États-Unis, mais les Anglais ne résistèrent pas longtemps à vendre leurs terres. Les rigueurs du climat, l'éloignement des grands centres, le dur travail de l'abattage du bois, le dessouchage et mille autres tracasseries s'imposant dans l'établissement canadien les découragèrent.*

*Ils vendirent leurs terres aux Canadiens français qui les ont défrichées et les ont passées à leurs enfants. Maintenant, il nous reste un devoir à accomplir en rapport avec ce que nous venons de voir : atténuer les jugements sur les Anglais. Puisque tous nos cantons portent des noms qui leur ont été imposés dans le but de détruire la race canadienne française, nous devons travailler à les faire disparaître au plus tôt pour les remplacer par d'autres qui nous soient plus sympathiques. »*

## **La déportation des Acadiens**

La majorité des familles souches de Sainte-Eulalie sont d'origine acadienne. Nous avons jugé intéressant de situer dans le temps ces origines.

En 1755, c'est l'époque où l'Angleterre cherche à s'emparer du Canada (qui appartient à la France). Les Acadiens refusent fermement de prendre les armes contre les Français du pays. Le gouverneur Lawrence décide de les

exiler et charge, pour ce faire, le général Winslow de s'emparer des habitants de Grand-Pré et de Rivière-aux-Canards. Le général Murray a pour tâche de soumettre les autres provinces.

Le 5 octobre 1755, Winslow réunit toute la population de la paroisse de Grand-Pré dans l'église paroissiale. Il leur lit la lettre du gouverneur Lawrence stipulant que tous leurs biens sont confisqués, qu'ils sont déportés hors de la province et qu'ils sont maintenant prisonniers.

Un scénario identique se déroulera dans bon nombre de paroisses. Les gens seront déportés au Québec ou en Nouvelle-Angleterre. Certains ont essayé de revenir en Acadie, d'autres ont poussé l'audace jusqu'à se rendre en Louisiane parmi les créoles d'origine française. Ils deviendront les Cajuns.

Mais les Acadiens que l'on retrouve à Saint-Grégoire ne sont pas arrivés par bateau avec un aller simple à partir de Grande-Anse. On distingue trois vagues distinctes d'arrivages : 1758, 1764 et 1767.

*« Le premier groupe vint avec la première vague et était formé des Acadiens qui avaient fui devant l'agression de Lawrence dans l'isthme de Chinectou en 1750. Capturés à la suite de l'occupation du fort Beauséjour, quelques uns s'étaient enfuis. D'autres avaient évité la déportation de 1755 à cet endroit. D'autres encore avaient échappé aux razzias de Monkton. »* (Saint-Grégoire Ville de Bécancour par Pierre-Maurice Hébert, Éd. de L'Écho, 1991)

On note parmi ces arrivants des couples presque tous reliés aux Cormier : les couples Richard-Cormier, Bourg-Richard, Bourg-Cormier, Cormier-Galant, Migneau-Cormier, Gaudet-Cormier, Bourg-Hébert, Hébert-Robichaud, Hébert-Amireau, Robichaud-Thibodeau, Doucet-Poirier.

Le second groupe, parti de la rivière Saint-Jean (sur la baie Française en Acadie) a d'abord abouti à Cacouna puis à l'Île d'Orléans avant de s'établir à Bécancour. Ce groupe s'est d'abord fixé au lac Saint-Paul où Pierre Bergeron s'est porté acquéreur d'une terre. Le contrat a été signé le 18

octobre 1764. On trouve dans ce groupe les Héon, Comeau, Guilbeau, Breau, Gaudet, Castonguay, Arseneau, Forest.

Le troisième groupe (1767) est celui des déportés de 1755 revenus au pays par bateau ou à pied pour la plupart. Ces Acadiens avaient erré surtout en Nouvelle-Angleterre avant de venir se joindre à leurs semblables à Saint-Grégoire. Dans ce groupe se trouvent les Hébert, Prince, Thibodeau, Leblanc, Béliveau, Poirier, Landry, Doucet, Pair (Part ou Parr ?), Cir (Cyr ?), Bergeron, Benoît.

C'est ainsi que bon nombre d'Acadiens devenus apatrides malgré eux sont venus s'établir sur les seigneuries de Roquetaillade, Godefroy (Saint-Grégoire) ou La Prade (Bécancour).

On nous permettra ici d'ouvrir une parenthèse à propos de la déportation. En 1755, quand Winslow et ses semblables ont réuni les populations pour les exiler, on les a embarquées sur des navires, mais en prenant bien soin de séparer les familles. En somme, c'était en vrac. Tout ça pour punir davantage les Acadiens de ne pas avoir pris les armes contre les Français.

Établir des généalogies en remontant jusqu'aux ancêtres Acadiens s'avère un périple hors de l'ordinaire. Or, un enfant de la paroisse a réussi un exploit remarquable à ce sujet en traçant la généalogie des familles Bergeron de Sainte-Eulalie. Il s'agit du Père Adrien Bergeron de la communauté des pères du Saint-Sacrement. Il était le fils de M. Alphonse Bergeron et de dame Ida Hébert et le frère de M. Rodolphe Bergeron dont nous parlerons plus loin. Le Père Bergeron a réalisé des recherches très avancées sur les origines acadiennes des québécois. Il a publié une imposante monographie en huit volumes intitulée « *Le Grand **arrangement** des Acadiens au Québec.* » Curieusement, le titre vient en opposition au Grand **dérangement**, une expression populaire utilisée pour désigner l'expropriation massive et la déportation des Acadiens. Il a également rédigé de nombreux articles sur le sujet dans différentes revues spécialisées.

## De Larochelle à Saint-Grégoire

À titre d'exemple, nous traçons ici le parcours de la première famille Cormier arrivée en Nouvelle-France à partir de Larochelle (France) jusqu'à Saint-Grégoire. Cet exemple nous apparaît significatif quant aux origines, la plupart du temps méconnues, de nos ancêtres.

À Larochelle, Robert Cormier, maître-charpentier de navire, sa femme Peraude et leur fils Thomas, alors âgé de 8 ou 13 ans (on ne peut trouver de précision à ce sujet), s'embarquent sur le navire « *Petit St-Pierre* » en route vers la Nouvelle-France. Cormier avait signé au préalable un acte d'engagement de trois ans le 26 mars 1644. (Source : *Les Cahiers Nicolé-tains* Vol. 1 No. 2 pp. 14-17). La petite famille arrive à Fort St-Pierre situé dans une anse du détroit de Canseau qui sépare l'Île du Cap-Breton de la péninsule acadienne.

On peut citer également l'exemple des frères Antoine et Étienne Hébert. Ils arrivent en Acadie vers 1642 venant d'une seigneurie située en arrière de La Rochelle. Le 19 septembre 1779 naît à Bécancour Jean-Baptiste Hébert, fils d'Étienne Hébert et de Marie-Josephthe Babin. Il ne s'agit pas bien sûr du même Étienne que le précédent. Mais, à ce dernier Étienne se rattache un fait rapporté par l'abbé H.-R. Casgrain sur les parents de Jean-Baptiste Hébert qui fut le compagnon de l'abbé M.T. Hébert, petit-fils d'Étienne et de Josephthe Babin.

Au nombre de ces fugitifs (déportés) était un jeune homme âgé de 18 ans nommé Étienne Hébert enlevé de la paroisse de Grand-Pré où il habitait. (...) Séparé de ses frères qui avaient été jetés, l'un dans le Massachusetts, l'autre dans le Maryland et le troisième dans un autre endroit non déterminé que lui-même, débarqué à Philadelphie, avait été mis au service d'un officier de l'armée. Il n'eut de repos qu'il n'eût rejoint ses frères qu'il croyait rendus au Canada. Frustré dans ses espérances, à son arrivée, mais non découragé, il se fit concéder des terres dans la seigneurie de Bécancour et repartit, en hiver, monté sur des raquettes.

Après bien des recherches, il eut la joie de les ramener tous les trois. L'un était à Worcester, l'autre à Baltimore et le troisième dans un village dont le nom a été oublié. Les quatre frères s'établirent voisins l'un de l'autre à Saint-Grégoire où ils ne tardèrent pas à prospérer.

Un jour, Étienne Hébert apprit qu'une de ses voisines de la Grand-Pré, du nom de Josephite Babin, qu'il avait eu l'intention d'épouser, avait été emmenée à Québec où elle vivait avec une de ses sœurs sous la protection d'exilés comme elle. Malgré une longue séparation, elle ne l'avait pas oublié et n'avait jamais perdu l'espérance de le revoir. Ils se revirent en effet. Hébert, de son côté lui était resté fidèle. Ils pleurèrent longtemps au souvenir de Grand-Pré, au souvenir de tant de parents et d'amis morts ou disparus. (...) Qu'on ouvre *Évangéline* et l'on verra que toute la trame de ce poème est dans cet épisode à la différence qu'Évangéline ne retrouve Gabriel qu'à son lit de mort.

Les quatre frères Hébert sont devenus la souche de nombreuses et honorables familles au Canada. Une des descendantes de Jean-Baptiste Hébert épouse François Désilets, père de Pétrus Désilets qui nous apparaît être l'ancêtre de M. Jean-Paul Désilets.

Comme nous l'avons souligné précédemment, il n'est pas notre intention ici de mettre une famille en évidence au détriment d'autres familles. Nous voulons simplement, à titre d'exemple, ancrer les origines acadiennes de plusieurs parmi les premières familles de la paroisse. (Source : L'abbé H.-R. Casgrain *Un pèlerinage au pays d'Évangéline* Québec 1888 pp. 274-275.)

## **Les concessions**

L'arrivée des nombreux déportés de l'Acadie n'est pas sans avoir des répercussions sur la croissance démographique de Saint-Grégoire. Les paroisses de Saint-Célestin, Saint-Wenceslas, Sainte-Eulalie, etc., allaient devenir en quelque sorte le déversoir du surplus démographique dont il est question. On a davantage besoin de terres pour établir les fils des agriculteurs. Celles qui sont disponibles sont par trop dispendieuses. C'est le jeu de l'offre et de la demande.

Il faut dire que jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la vie se terminait pratiquement à la limite de la Seigneurie Godefroy (Saint-Grégoire). Celle-ci allait du Saint-Laurent jusqu'au côté nord du rang St-Michel, le 2<sup>e</sup> rang de Saint-Célestin. Au-delà, c'était l'inconnu. Sauf probablement pour quelques chasseurs avertis et pour les amérindiens. D'ailleurs, lors de ses premières équipées, Noé Tourigny et ceux qui l'accompagnaient ont probablement emprunté l'un de ces sentiers pédestres utilisés par les chasseurs et trappeurs.

On l'a vu plus haut, c'est le régime anglais qui prévaut, le régime des concessions dans les cantons ou townships. Mais il est une procédure du régime seigneurial qui se perpétuera, soit celle de faire mesurer les terres à concéder par le ...mesureur qui deviendra l'arpenteur. Sous le régime seigneurial, c'est le seigneur qui octroie les terres. Mais avec le régime cantonal s'ajoutera un nouvel intermédiaire entre le citoyen et le gouvernement : l'agent des terres. Le citoyen désirant obtenir un lot s'adresse d'abord à ce dernier et c'est lui qui prend la décision finale de céder les lots et il le fait au nom du gouverneur.

Le canton est d'abord et avant tout un mode de division du territoire en vue de faciliter la concession des terres publiques à des particuliers sans qu'il soit question de redevance. Au début du Régime anglais, le lot avait une dimension de 28,75 chaînes de largeur par 73,5 chaînes de profondeur ou 1 897 pieds par 4 851 pieds. Le canton, 10 milles par 10 milles, était subdivisé en 11 rangs comprenant chacun 28 lots. Avec le temps, la dimension du lot original a évolué pour s'établir à 13 chaînes de largeur sur 80,8 chaînes de profondeur; un canton type était alors subdivisé en 10 rangs de 62 lots chacun. On parlait alors d'augmentation ce terme signifiant d'importantes additions de terrains faites à un canton après son défrichement.

**Le rang de l'augmentation** est cette route qui va du sixième rang de Sainte-Eulalie au troisième rang d'Aston. On l'appelait aussi route à Ducharme du nom d'un agriculteur qui était propriétaire de la première ferme du côté nord du quatrième rang. C'est là que demeurait autrefois M. Wildy Leblanc et sa famille.

On trouve aussi occasionnellement le mot « gore » ce qui signifie simplement une petite addition de terrains.

Vers 1850 et les années suivantes, le gouvernement envoie des arpenteurs pour mesurer des terres du Canton d'Aston, celles qui se trouvent au sud de la rivière Blanche de Saint-Wenceslas à Saint-Samuel. Ces terres sont alors divisées par rangs d'un mille chacun comme c'était déjà fait à Saint-Grégoire, Saint-Célestin et Saint-Wenceslas. Chaque rang est divisé en lots de trois arpents de front sur vingt-huit de profondeur, anciennes mesures françaises ( 1 arpent = 191 pieds ou 61 mètres).

Au cours de l'année 1854, il s'est fait beaucoup de concessions de ces lots à Sainte-Eulalie, mais les acquéreurs ne les ont pas ou très peu défrichées. Plusieurs aussi ne les ont jamais payées. Elles ont été reprises par le gouvernement dans les années ultérieures. De 1856 à 1860, aucun nouveau lot n'a été acheté dans Sainte-Eulalie; seulement deux ou trois dans les septième et huitième rangs de Bulstrode, mais il ne s'est effectué aucun défrichement. On nous permettra de noter ici que les signataires de la requête demandant l'érection canonique de notre paroisse étaient de Saint-Grégoire. Ils avaient acheté des lots à Sainte-Eulalie pour y établir leurs enfants et ceux-ci bien qu'encore non résidents sur leurs terres signaient dans les actes publics « *habitants de Sainte-Eulalie* » . Voici, à titre de curiosité la liste des terres concédées dans notre paroisse avant 1863 et qui ont été enregistrées :

<b>ANNÉE 1849</b>		
Joseph Leblanc, fils	Un demi lot au Nord-Est, No 23 du 11 <sup>e</sup> rang de L'Augmentation d'Aston	19 décembre
<b>ANNÉE 1854</b>		
Edmond Boisclair	No 15 du 15 <sup>e</sup> rang d'Aston	25 septembre
Godefroi Héli	No 16 du 15 <sup>e</sup> rang d'Aston	28 septembre
Moyse Bergeron	No 14 du 13 <sup>e</sup> rang d'Aston	28 septembre
Joseph Beaudet	No 15 du 13 <sup>e</sup> rang d'Aston	28 septembre
Uldoric Héon	No 12 du 13 <sup>e</sup> rang d'Aston	29 septembre
Olivier Beaudet	No 13 du 13 <sup>e</sup> rang d'Aston	29 septembre
Pierre Arseneault	No 17 du 13 <sup>e</sup> rang d'Aston	30 novembre

ANNÉE 1856		
Philippe Gaudet	Un demi lot Sud-Est, No 5 du 7 <sup>e</sup> rang de l'Augmentation de Bulstrode	1 avril
Joseph Prince	Un demi lot Nord-Ouest, No 5 du 7 <sup>e</sup> rang de l'Augmentation de Bulstrode	1 avril
Etc.		

La plupart de ceux qui ont acheté les lots ci-dessus désignés ont vendu à des compagnies qui faisaient alors le commerce du bois, ce qu'on appelait *la coupe de bois* de leurs terres, avant de les revendre, mais ils n'y ont fait aucun défrichement. La coupe du bois comprenait des arbres d'un certain diamètre à la souche; les autres ne devaient pas être abattus, excepté pour faire les chemins de chantiers.

Mais déjà, en 1856, on procède au tracé de la Grande Ligne route 161. Cependant, on sait que le tracé n'était pas nécessairement le même qu'aujourd'hui. En fait, la route principale venant de Saint-Wenceslas bifurquait à l'extrémité des terres du 12<sup>e</sup> rang, entre le 11<sup>e</sup> rang et le village pour se diriger du côté est. Puis, à environ un demi kilomètre, tournait du côté gauche pour emprunter carrément le tracé de la toute nouvelle route 255 et se rendait jusqu'au 15<sup>e</sup> rang de Saint-Samuel selon un tracé qui passait à peu près à l'endroit où se trouvent aujourd'hui les installations d'Hydro Québec. Depuis longtemps, on appelait ce sentier *la vieille route*.

